MOBILITE
ETUDIANTE
SORTANTE

PROCÉDURE DE CANDIDATURE POUR UNE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

Séjours ou stages dans le cadre du
Programme Erasmus+

UNIVERSITAS CATHOLICA TOLOSANA

ict

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE

2024/2025

EESPIG

Erasmus+

Avant le départ

1

Choix des universités et dépôt du dossier de candidature

- **Discuter de son projet de mobilité avec son Directeur d'études quant à un séjour d'études/stage dans une université étrangère partenaire de l'ICT.**
- **Consulter la liste des universités avec lesquelles l'ICT a des accords sur le site de l'ICT à la rubrique « Partenaires internationaux ».**
- **Demander, si besoin, un rendez-vous personnalisé à Mme Despatureaux pour préciser le choix de l'université ou son offre de cours : annie.despatureaux@ict-toulouse.fr**
- **Téléchargez le formulaire de candidature sur le site de l'ICT (rubrique international - étudier à l'étranger) et déposez-le au Service des Relations Internationales, accompagné de TOUTES les pièces demandées avant le : 14 février 2025.**

2

Décisions de la commission de sélection et nominations

- **Une fois les dossiers déposés, une Commission se réunit au sein de votre faculté pour la sélection définitive des étudiants. Le Service Relations Internationales vous informe des résultats de cette sélection par email.**
- **Le Service Relations Internationales fera la nomination auprès de l'université d'accueil**

3

Online Learning Agreement (OLA) ou Contrat pédagogique

- **L'université d'accueil vous enverra un email et vous demandera de remplir une "Application Form" en ligne ou en version papier le cas échéant. Veuillez suivre ses procédures à la lettre (visa, assurance, logement, contrats d'études…).**
- **En parallèle, vous devrez remplir le Online Learning Agreement (OLA) : https://learning-agreement.eu/. C'est sur ce site de la Commission européenne que vous devrez noter la liste des cours choisis, ainsi que les noms et contacts des parties signataires (vous, votre Directeur des études, et le signataire dans l'université d'accueil que vous devrez identifier). *Notez que c'est dans la partie "Responsible person" du OLA, vous devrez noter l'email de votre Directeur des études.***
- **Merci d'envoyer IMPERATIVEMENT un email au service Relations Internationale ainsi qu'à votre Directeur des Etudes quand votre OLA est dûment rempli et signé par vous même.**

***Si le OLA ne fonctionne pas**, téléchargez le Kit de mobilité Erasmus+ sur le site internet de l'ICT (rubrique international - étudier à l'étranger), le remplir et le renvoyer au Service des Relations Internationales.*

*C'est sur le contrat pédagogique/Learning Agreement (Annexe I du kit de mobilité) que vous noterez les cours que vous aurez choisis sur le site de l'université d'accueil. **Il devra être validé en amont de la mobilité par votre Directeur d'études, et remis au Service des Relations Internationales**.*

A votre arrivée dans l'université d'accueil

4

Envoi de documents importants

- **Faire signer IMPERATIVEMENT l'attestation de présence à télécharger sur le site de l'ICT (rubrique international - étudier à l'étranger) par le Service R.I. de l'Université d'accueil et sous 7 jours, la renvoyer par email à M. Christian Guallar : christian.guallar@ict-toulouse.fr**
- **Vous disposez de 15 jours pour faire les changements sur votre OLA (https://learning-agreement.eu/). Faites-les, et prévenez IMPERATIVEMENT par email le service Relations Internationales ainsi que votre Directeur des Etudes quand vous avez effectué ces changements.**

Si vous avez utilisé la version papier du Learning Agreement, renvoyez la partie "During the mobility" avec les changements apportés au Service Relations Internationales dans les 15 jours.

A votre retour

5

Documents importants

- **Vous devrez IMPERATIVEMENT :**
  - **Remplir le rapport Erasmus+ de votre mobilité. Un email vous sera directement envoyé par la Commission européenne (ECAS) quelques jours après la fin de votre votre mobilité. Il n'est pas nécessaire de l'envoyer au Service Relations Internationales. Regardez bien vos spams !**
  - **Renvoyer IMPERATIVEMNT l'attestation de présence signée par le Service R.I. de l'Université d'accueil sous 7 jours par email à M. Christian Guallar : christian.guallar@ict-toulouse.fr**

Documents indispensables

- **Passeport (à jour)**
- **Visa (attention pour le Royaume-Uni/Irlande du Nord)**
- **Assurance rapatriement conseillée ou obligatoire selon les destinations**
- **Ordonnances médicales si besoin**

Sites officiels

- **Online Learning Agreement (OLA) : https://learning-agreement.eu/**
- **Tests de niveaux en anglais, espagnol et autres langues + cours de soutiens : https://academy.europa.eu/**

Plus d'informations sur Le Guide « Go abroad » 2024-25 mis à disposition à l'Espace Senderens ou bien à télécharger sur le site de l'ICT, rubrique «Programme d'échanges et Erasmus+».

Service des Relations Internationales

Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le vendredi de 8h30 à 13h30.
Tél. : 05 62 26 85 22
www.ict-toulouse.fr (rubrique International)

Annie Despatureaux, Responsable des partenariats internationaux et Programmes d'échanges : annie.despatureaux@ict-toulouse.fr
Reçoit uniquement sur rendez-vous

Christian Guallar, Assistant : christian.guallar@ict-toulouse.fr